



APPEL DE CANDIDATURE Comité d'Action Culturelle Sud 22

Le Comité d'Action Culturelle Sud 22, association d'éducation populaire recrute pour son pôle d'Appui à la Vie Associative :

UN(e) Assistant(e) de Gestion & Médiateur (trice) vie associative

MISSIONS ET RESPONSABILITES :

En liaison étroite avec la direction, vos principales missions sont les suivantes :

. Gestion administrative et comptable de l'association

- Accueil physique et téléphonique
- Secrétariat
- Comptabilité
- Communication
- Suivi administratif des ressources humaines (gestion sociales ;contrats, fiches de paie, DSN, suivi des dossiers de formations professionnelles, données sociales, complémentaire santé...)

. Gestion du Pôle d'Appui à la Vie Associative du CAC Sud 22, service aux associations.

- Ecoute, appui et conseils aux associations du territoire de Loudéac Communauté Bretagne Centre.
- Accompagnement des associations et bénévoles. Aide à la communication, gestion des réservations du parc matériel...
- Soutien administratif, comptable et gestion sociale (conventions collectives de l'animation et du sport) aux associations.
- Mise en place de formations des bénévoles associatifs.

COMPETENCES :

Le candidat doit :

- Avoir une expérience en milieu associatif.
- Avoir des capacités d'organisation et une expérience significative en comptabilité / gestion administrative et financière.
- Avoir les capacités à élaborer les procédures administratives en autonomie.
- Posséder des aptitudes relationnelles : Travail en équipe, relations avec les salariés, bénévoles, volontaires, stagiaires...

-

- Maîtriser les outils logiciels de traitement de texte et de tableur, avoir une bonne maîtrise de la communication par internet.
- Avoir de bonnes capacités rédactionnelles et de communication.

QUALIFICATION :

- Un diplôme de niveau Bac + 2 minimum, en comptabilité ou gestion administrative et financière type BTS Assistant de gestion ou DUT Gestion des entreprises et des administrations
- ou une expérience équivalente à cette qualification.

CADRE D'EMPLOI :

Poste basé à Saint-Caradec. Permis B et véhicule personnel exigé

CDI, 35h.

Salaire : Groupe C de la Convention collective de l'animation, 1719.20^{€ brut mensuel}

Prise de poste au 15 octobre 2018.

Entretiens du 8 au 13 Octobre

Les candidatures sont à envoyer le plus tôt possible

*Mr Le président, André LE COQ
Comité d'action culturelle Sud 22
28 rue nationale
22600 Saint Caradec
direction@cacsud22.com*